

#1er trimestre 2023

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

- ✓ Site de Villard Clément : Poursuite du montage du sas acoustique entre tête de tunnel et tranchée couverte, exploitation de la centrale à béton, marinage, réalisation de la dalle futur local explosif.
- ✓ Travaux en souterrain : avancement creusement sur les 2 tubes, soit à la mi-mars près de 100 mètres réalisés.
- ✓ Site de Sous Villard Clément : Installations des équipements de traitement des eaux d'exhaures, finalisation du bâtiment entretien mécanique et mise en service.
- ✓ Site de Plan d'Arc : mise en dépôt des matériaux excavés. Campagne de concassage de 15 jours fin mars.

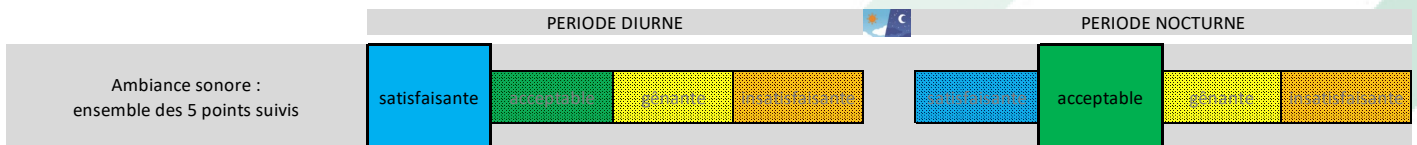
LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



#1er trimestre 2023

APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Les données recueillies par les cinq dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores satisfaisantes durant la période diurne et acceptables sur la période nocturne.



Neuf signalements liés à l'acoustique sur l'ensemble du territoire, en lien principalement avec des bruits de la centrale à béton.

PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour chacun des cinq dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des événements météo, ou des activités de voisinage.



Période diurne (07h00-22h00)

point	Janvier		Février		Mars		1er Trimestre 2023
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
P1	0	0	0	0	0	2	100%
P2	0	3	0	2	0	2	100%
PA	0	0	0	0	0	0	100%
P8	X	X	X	X	0	0	100%
P9	X	X	X	X	0	0	100%



Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Janvier		Février		Mars		1er Trimestre 2023
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	% de nuits sans dépassement lié au chantier
P1	0	0	0	0	0	0	100%
P2	1	1	0	0	0	2	99%
PA	0	0	0	0	0	0	100%
P8	X	X	X	X	NC	NC	
P9	X	X	X	X	NC	NC	

X : pas de suivi en place autour de Plan D'arc (point 8 et 9) avant mars 2023.

NC : Pas d'activité nocturne sur Plan D'arc

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.

Emergency admissible sur période diurne : 5 dB(A)

Emergency admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

#1er trimestre 2023

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Un dépassement sonore a été observé sur le 1er trimestre.

DATE	POINT DE MESURE	PERIODE	EVALUATION DU DEPASSEMENT (1)	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
08/01/2023	P2	Nocturne	Modéré	Creusement tunnel	Dépassement ponctuel lié très probablement au cumul avec d'autres activités dans le voisinage (nuit du samedi au dimanche)

(1) Echelle période diurne (07h00-22h00) :

5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible
8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré
émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

(1) Echelle période nocturne (22h00-07h00) :

3 < émergence nocturne ≤ 4 dB(A) : dépassement nocturne faible
4 < émergence nocturne ≤ 6 dB(A) : dépassement nocturne modéré
émergence nocturne > 6 dB(A) : dépassement nocturne fort

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 1^{er} trimestre, plusieurs signalements dont 4 issus d'un même riverain autour d'une même problématique pour ce dernier (jour et nuit).

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
24/01/2023	Nocturne	Bourdonnements avec micro-vibrations	Villard Clément	Creusement au BRH	Réduction de l'utilisation du BRH dès la fin du linéaire de terrain traité par jet grouting
01/02/2023	Nocturne	Nuisances sonores	Villard Clément	Tombereaux qui vident leurs bennes sur la plateforme, circulation d'un engin sur la plateforme sans cri du lynx	Interdiction de déverser les déblais sur la plateforme haute la nuit, contrôle systématique des nouveaux engins qui doivent être équipés du cri du lynx
22/02/2023	Nocturne	Klaxons insistants, bruits de ferraille	Villard Clément	Travaux extérieurs sur la plateforme	Rappel des consignes d'interdiction des travaux extérieurs la nuit
03/03/2023	Diurne, nocturne	Ronronnement permanent comme un bruit de compresseur	Villard Clément	Potentiellement la ventilation	La réalisation du sas acoustique est toujours en cours avec modification des gaines de ventilation, Evolution prochaine du contexte sonore plus favorable.
16/03/2023	Nocturne	Bruits liés à des éléments vibrants	Quartier des nouvelles Resses Villargondran	Centrale à béton identifiée par le riverain	Rencontre entre TELT, la MOE et le plaignant le 11 avril pour faire le point. Engagement de la MOE à placer des sonomètres sur le secteur des Resses pour suivre le niveau sonore. Actions correctives éventuelles en fonction des résultats de mesures à venir.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
24/03/2023	Nocturne	Nuisances sonores	/	Traitement de matériaux sur la plateforme haute	Rappel interdiction de traiter les matériaux la nuit en plateforme haute.
29/03/2023	Diurne	Nuisances sonores	Quartier des nouvelles Resses Villargondran	Centrale à béton identifiée par le riverain	Voir ligne du 16/03/2023, même riverain à l'origine du signalment
30/03/2023	Diurne	Nuisances sonores	Quartier des nouvelles Resses Villargondran	Centrale à béton identifiée par le riverain	Voir ligne du 16/03/2023, même riverain à l'origine du signalment
31/03/2023	Nocturne	Nuisances sonores	Quartier des nouvelles Resses Villargondran	Centrale à béton identifiée par le riverain	Voir ligne du 16/03/2023, même riverain à l'origine du signalment

Plan d'action : la maîtrise d'œuvre avec le groupement sont en cours de recherche des sources à l'origine de la gêne à l'origine des signalements.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98